



VIGILANCE SÉCHERESSE

ALERTE SÉCHERESSE

ALERTE SÉCHERESSE
RENFORCÉE

CRISE SÉCHERESSE

LES COURS D'EAU ET LES
NAPPES S'ASSÈCHENT, L'EAU NE
PEUT PLUS SATISFAIRE TOUS
LES USAGES...

**D'URGENCE,
PARTAGEONS !**

Plus d'information
sur le site
www.sirra.fr
ou auprès
de la **Direction
Départementale
des Territoires
de l'Isère**



ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Principales mesures de restriction à respecter sur notre territoire



INTERDICTION

de laver les véhicules particuliers⁽¹⁾



INTERDICTION

le laver la voirie



RESTRICTION

d'irrigation⁽²⁾
(30%)



INTERDICTION

de remplir et de vidanger plans
d'eau et piscines privées⁽³⁾



INTERDICTION

d'arroser les espaces verts publics
et privés et les jardins d'agrément⁽⁴⁾



INTERDICTION

d'arroser les potagers
(de 9h à 20h)



FERMETURE

des fontaines publiques
(sauf circuit fermé)



INTERDICTION

d'arroser stades et terrains
de sports
(de 9h à 20h)



ACTIVATION

du niveau 2 pour les
industriels et les artisans

⁽¹⁾ sauf stations équipées de système de recyclage ou de lances haute pression
⁽²⁾ plages horaires à respecter définies par arrêtés d'autorisation annuel
⁽³⁾ piscines privées > 5 m³ : sauf mise en service et mise à niveau
⁽⁴⁾ sauf goutte à goutte ou pied à pied